

EVALUATION DE DÉPART Permis B

ARRETE :

Arrêté du 5 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

OBJECTIF :

- L'objectif de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures nécessaire pour atteindre le niveau afin d'avoir les capacités à prendre la route seul(e) après l'examen du permis ou prendre la route en conduite accompagnée (supervisée) avec un accompagnateur.
- Elle permet d'évaluer le coût de votre formation
- Elle vous sert aussi à découvrir l'établissement, l'enseignant, les qualités que l'établissement vous apporte avant de vous engager auprès de l'établissement par un contrat de formation

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- 15 ans pour une conduite accompagnée.
- 17 ans pour une conduite traditionnelle ou supervisée.

DURÉE DE L'ÉVALUATION :

- L'évaluation dure environ une heure.

LIEU DE FORMATION :

Le début et la fin de l'évaluation se fera à l'établissement mais avec un accord en commun elle pourra démarrer et finir dans un autre lieu.

HORAIRE ET JOUR :

A fixer avec l'établissement de formation.

EFFECTIFS LORS DE L'ÉVALUATION :

- Un élève à la fois.

AUTO-ÉCOLE OSER

Adresse : 25 Rue Jean Leclaire 75017 PARIS

Tél : 01 71 24 93 93

Adresse électronique : contact@osser-autoecole.fr

NAF : 8553Z - TVA : FR23821614286 - RCS : PARIS B 821614286

SIRET : 821 614 286 00010 - Au capital de : 2000€

N° agrément : E2507500090

Enregistrée sous le numéro NDA 1175594075
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 - Avril 2025

MOYEN PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

Pédagogie :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

Fiche d'évaluation de départ

Véhicules :

- L'évaluation de départ ne peut être effectuée sur des

Véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

- Véhicules de la catégorie B en boîte manuelle ou en boîte automatique assurés, entretenus et mis à disposition.

MODALITES PRISE EN COMPTE : HANDICAP

Votre référent Handicap au sein de votre auto-école :

Mme NGUYEN Mireille

Tél : 01 71 24 93 93

Email : contact@osser-autoecole.fr

ACCESSIBILITE DES LOCAUX AUX PERSONNES AYANT UN HANDICAP

Notre établissement possède une rampe d'accès, les locaux disposent d'une porte et d'une rampe amovible.

PRISE EN CHARGE PAR UN REFERENT HANDICAP :

Un référent a été désigné afin de pouvoir accueillir et accompagner au mieux dans les démarches.

L'établissement privilégie la prise de rendez-vous afin que le référent soit présent dans les lieux.

Il apportera une attention particulière afin d'évaluer le niveau d'handicap admissible avec les moyens mis en place par l'établissement.

A défaut de pouvoir adapter votre formation, le référent vous accompagner vers un établissement spécialisé.

ORIENTATION VERS UN ETABLISSEMENT SPECIALISE :

Notre auto-école s'engage à vous mettre en relation avec un établissement spécialisé afin d'avoir un accompagnement adéquat à votre projet.

COORDONNEE D'ETABLISSEMENT SPECIALISE

L'établissement met à toute personne en faisant la demande une liste des établissements spécialisés pouvant accueillir une personne ayant un handicap.

Cette liste est également disponible au sein du site du Centre de ressources et d'innovation Mobilité Handicap CEREMH-<http://www.ceremh.org/>

AUTO-ÉCOLE OSER

Adresse : 25 Rue Jean Leclaire 75017 PARIS

Tél : 01 71 24 93 93

Adresse électronique : contact@osser-autoecole.fr

NAF : 8553Z - TVA : FR23821614286 - RCS : PARIS B 821614286

SIRET : 821 614 286 00010 - Au capital de : 2000€

N° agrément : E2507500090

Enregistrée sous le numéro NDA 1175594075

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 - Avril 2025